

Belgium-Bertrix: Portfolio management services

OJ S 208/2020 26/10/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Bertrix
Postal address: Rue de la Gare 38
Town: Bertrix
NUTS code: BE344 Arr. Neufchâteau
Postal code: 6880
Country: Belgium
Contact person: M. Jean-Luc Arnould
E-mail: jean-luc.arnould@bertrix.be
Telephone: +32 61410280
Fax: +32 61415395
Internet address(es):
Main address: www.bertrix.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/494/82/2020>
Additional information can be obtained from the abovementioned address
Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Appel à demandes de participation — renouvellement du portefeuille d'assurances pour la Commune et CPAS de Bertrix
Reference number: Assurances Commune - CPAS

II.1.2. Main CPV code

66140000 Portfolio management services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

66512000 Accident and health insurance services, 66518100 Insurance brokerage services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE344 Arr. Neuchâteau

Main site or place of performance: Commune de Bertrix, Rue de la Gare 38 à 6880 Bertrix.

II.2.4. Description of the procurement

Commentaire: objet des services: renouvellement du portefeuille d'assurances de la Commune et du CPAS de Bertrix (montant estimé du marché: EUR TTC).

Pour les marchés supérieurs à 214 000 EUR.

Le présent marché est un marché global ne comportant pas de lots (pour les raisons susmentionnées).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas attribuer le marché.

Le marché porte sur les contrats d'assurances couvrant les branches suivantes:

— volet 1: dégâts matériels:

- 1) incendie et périls connexes,
- 2) tous risques électroniques,
- 3) bris de machine;

— volet 2: responsabilité civile:

- 1) responsabilité civile générale,
- 2) responsabilité civile des mandataires,
- 3) responsabilité civile objective en cas d'incendie ou d'explosion,
- 4) responsabilité civile et accidents corporels scolaires et parascolaires des enfants et participants aux activités récréatives, culturelles et sportives,

— volet 3: accidents du travail:

- 1) accidents du travail,
- 2) accidents corporels pour les membres du conseil communal,

— volet 4: automobile:

- 1) responsabilité civile, dégâts matériels et protection juridique,
- 2) omnium missions de service.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: La qualité des garanties / Weighting: 30

Quality criterion - Name: La qualité des services offerts / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Le prix / Weighting: 50

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:
Non spécifié.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion).

Le candidat produit le Document unique de marché européen (DUME), qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée acceptée par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat ou soumissionnaire concerné:

1) ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016, relative aux marchés publics et aux articles 61 à 63 de l'arrêté royal du 18.4.2017, relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (motifs d'exclusion obligatoires, motif d'exclusion relatif aux dettes fiscales et sociales et motifs d'exclusions facultatifs).

2) répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 de la loi du 17.6.2016, en ce qui concerne son aptitude à exercer l'activité professionnelle et ses capacités économique, financière, technique et professionnelle, et sera donc à-même de fournir, s'il est pressenti pour l'attribution du marché:

— l'attestation d'agrément délivrée par la BNB ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour la ou les branches d'assurances spécifiques pour lesquelles une offre a été déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique;

— une liste, par branche d'assurance faisant l'objet du présent marché, des principaux services (niveau minimal cinq couvertures d'assurances par branche concernée) exécutés, au cours des trois dernières années, auprès de clients publics ou privés exerçant une activité similaire à celle du pouvoir adjudicateur Cette liste indique le montant annuel de la prime, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services;

— une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices, avec des niveaux spécifiques équivalent au minimum au montant du présent marché.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

- 1) le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées par la BNB. Les courtiers et autres intermédiaires d'assurances sont exclus de ce marché;
- 2) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- 2) 2 500 000 EUR HTVA.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

- 1) l'attestation d'agrément délivrée par la BNB ou autorité compétente du pays établissant que l'assureur est agréé pour la ou les branches d'assurances spécifiques pour lesquelles une offre a été déposée. Si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un État membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit fournir la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique ainsi qu'un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique.

— une liste, par branche d'assurance faisant l'objet du présent marché, des principaux services (niveau minimal cinq couvertures d'assurances par branche concernée) exécutés, au cours des trois dernières années, auprès de clients publics ou privés exerçant une activité similaire à celle du pouvoir adjudicateur. Cette liste indique le montant annuel de la prime, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services.

- 2) une liste, par branche d'assurance faisant l'objet du présent marché, des principaux services exécutés auprès de clients publics ou privés exerçant une activité similaire à celle du pouvoir adjudicateur. Cette liste indique le montant annuel de la prime, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services.

— une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des trois derniers exercices, avec des niveaux spécifiques équivalent au minimum au montant du présent marché.

Minimum level(s) of standards possibly required:

2) Niveau minimal: cinq couvertures d'assurances par branche concernée au cours des trois dernières années.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiationAccelerated procedureJustification:
Urgence impérieuse.

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/11/2020 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 09/11/2020

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Informations complémentaires concernant l'introduction des offres/candidatures: Le marché est passé par et pour la Commune et le CPAS de Bertrix.

La personne chargée de traiter le dossier chez le pouvoir adjudicateur est: jean-louis.dufour@bertrix.be

Tél. +32 61410256.

Courriel: jean-louis.dufour@bertrix.be

Toutes questions ou des renseignements complémentaires doivent uniquement être adressés via le forum de la plate-forme e-procurement via l'application e-notification et e-tendering au plus tard huit jours avant la date du dépôt des offres: <https://www.publicprocurement.be>
Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État — greffe de la section du contentieux administratif
Postal address: Rue de la Science n° 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611

VI.5. Date of dispatch of this notice

21/10/2020